

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MAI 2016

L'an deux mil seize et le lundi 30 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de SERGINES, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André PITOU, Maire.

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal, à l'exception de :

- Vincent YANNOU qui donne procuration à Anne-Paule CHABERT RALUY
- Loïc MARTIN qui donne procuration à Catherine GEEVERDING
- Sandra MARTIN qui donne procuration à Claudine LEMETAYER
- Auriane GEEVERDING qui donne procuration à Nagi AKKAOUI
- Natalia DUBUISSON qui donne procuration à Raymonde PISSAVY

Madame Claudine LEMETAYER a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

ACCEPTATION DU PROCES-VERBAL DU 20 MAI 2016

Le conseil approuve le procès-verbal du 20 mai 2016 à la majorité des membres présents (13 pour, 2 contre)

SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE : CHOIX BUREAU D'ETUDES

Le bureau d'études IRH est retenu pour réaliser le schéma directeur d'eau potable dans le cadre du groupement de commandes des communes de Compigny, Pailly, Plessis-Saint-Jean, Courlon-sur-Yonne, Vinneuf et Sergines, pour un montant de 112 000€ HT + 7 980€ HT pour la prestation complémentaire de modélisation. Une subvention de 80% du montant de l'opération sera sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

LOTISSEMENT DU BOUCHON : DEVIS TRAVAUX ET CONVENTION SDEY RELATIVE AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE PASSAGE DE FOURREAUX POUR FIBRE OPTIQUE

Le conseil prend connaissance du montant estimatif des travaux d'éclairage public au Lotissement du Bouchon, chiffré par le Syndicat d'Energies avec équipement de LED TCO pour un montant de 15 777.59€ HT.

La part facturée à la commune s'élève à 9 481.48€ HT.

Le conseil accepte la convention correspondante (14 pour et 1 contre).

Le Maire fait part au conseil de la possibilité de passer des fourreaux de fibre optique en prévision d'une future desserte. Le conseil prend connaissance de l'estimation des travaux par le SDEY d'un montant de 1 528.44€ TTC financé à hauteur de 50% par le Syndicat. Le conseil accepte à l'unanimité de réaliser ces travaux.

TRAVAUX AGENCE POSTALE ET LOGEMENT 16 RUE HOTEL DE VILLE

Le Maire fait part au conseil du montant du devis proposé par l'entreprise Michel d'un montant de 8 971€ HT pour la fourniture et pose d'une cuve de 5000L de rétention d'eau potable qui pourrait être installée au 16 rue de l'Hôtel de ville. Le conseil estimant le montant de la dépense trop élevé décide de revoir le projet.

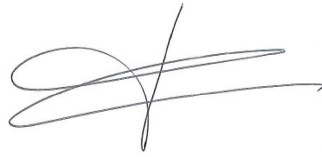
QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait le point sur l'état d'avancement de divers dossiers et laisse la parole aux conseillers lors d'un tour de table.

✓ Prochaine réunion du conseil municipal le **Vendredi 1^{er} juillet 2016 à 20h00.**

La séance est levée à 20h38.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

André PITOU